

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 27

Artikel: Onna fenna qu'âme rudo se n'homo
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185272>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

aurait pu être annulée. Ce chevalier du bonapartisme a eu le singulier bonheur de ne jamais aller sur le pré qu'avec des journalistes ne sachant pas tenir une épée. Il paraît redouter tout particulièrement M. Clémenceau, avec lequel il n'a jamais osé croiser le fer.

A la suite des premiers revers de l'Empire, le fameux polémiste déposa la plume et s'engagea dans un régiment de zouaves. Fait prisonnier à Sedan, il fut interné dans la forteresse de Cosel, sur la frontière de Pologne. Rentré chez lui, il reprit la rédaction du *Pays*, et dès lors la restauration de l'Empire par un appel au peuple n'a cessé d'être l'objet de ses vœux les plus ardents.

Le renversement de M. Thiers redoubla l'audace de M. de Cassagnac. « Toute indulgence devant les républicains, écrivait-il dans le *Pays*, doit disparaître sans retour. Un acte de faiblesse en ce moment serait un véritable crime. En politique comme en guerre, nous ne connaissons qu'un mot vrai, c'est le « Malheur aux vaincus ! » Il ne faut toucher à un ennemi que pour le tuer. » En 1875, il prononça à Belleville un discours des plus curieux et qui fit grand bruit. « L'Empire, dit-il, ne vous donnait pas les libertés vaines, mais les libertés utiles, celles de manger, de boire et de dormir à bon marché. Que vous importent les autres libertés dont vous ne profitez pas ? Un gouvernement doit au peuple la richesse, et c'est au peuple d'en faire l'usage qui lui convient. Celui qui est sage, économise et amasse ; celui qui est fou, dépense et gaspille ; mais le gouvernement a fait son devoir, et cela ne le regarde plus. » Puis suit tout un programme des bienfaits de l'Empire.

A la nouvelle de la mort de M. Thiers, il écrivit contre lui un article outrageant, éprouvant, disait-il, le besoin de danser autour de son cercueil. S'attachant à troubler toutes les discussions sérieuses de la Chambre par ses interruptions, il se montra toujours violent et provocateur jusqu'à la grossièreté. C'est ainsi qu'en décembre 1876, le ministre de Marcère étant monté à la tribune, M. Granier de Cassagnac s'écria : « L'accusé a la parole ! » A la même époque, il interrompit incessamment, en parlant de cacao, le député Ménier, le célèbre fabricant de chocolat, qui exposait ses idées sur l'impôt, et il s'attira la plus verte et la plus mordante réplique.

Tel est en résumé l'homme dont la droite de la Chambre tolère les inqualifiables exagérations.

Origine de la chopine. — On a souvent fait la remarque, et avec raison, que les Vaudois ne savaient conclure un marché qu'en face du verre et de la bouteille. Ce défaut, il est vrai, tend à se corriger, mais les progrès sont lents. Néanmoins, si l'on en croit une étymologie partout accréditée, ce ne sont point les Vaudois qui ont inauguré le système. Chez les Romains aussi bien que chez nos aïeux du moyen âge, on ne terminait aucune affaire sans boire, comme font encore nos artisans, le *pot-*

de-vin du marché, pot de vin véritable, servi bel et bien en nature et versé à pleins verres. Une affaire n'était pas réellement faite si le petit verre de vin choisi, ou de fine liqueur, n'était venu en arroser les conclusions et faire dire : C'est arrêté, que la chose soit ratifiée, *rata fiat*, d'où un mot que vous connaissez tous, et qui, sous la forme latine, est d'un usage si français. Eh bien, il en était de même chez les Phéniciens, et par conséquent chez les Hébreux, qui apportaient dans leur commerce les mêmes habitudes que les gens de Tyr et de Sidon. Quand un marché était en bon train d'arrangement et même conclu pour ainsi dire, on se frappait dans la main (*chopen*), puis on allait boire le *chopen*, c'est-à-dire le vin de la main, par métaphore pour dire le vin du marché. Notre mot *chopine* vient, dit-on, de là.

M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique, fait assez parler de lui par ses projets de loi qui passionnent en ce moment la France entière, pour donner de l'actualité à l'anecdote suivante, racontée par un de ses biographes :

« M. Jules Ferry est un orateur sans grand éclat, mais non sans talent ; il a la parole facile, trop facile même, sait beaucoup de choses et peut parler très longtemps sur un grand nombre de sujets. Intelligent, avec un esprit d'intrigue très développé, il devait forcément arriver et, une fois au pouvoir, ne rien négliger de ce qui pouvait y assurer son maintien.

On sait que Démosthènes remplissait sa bouche de cailloux et prononçait des discours, en marchant le long de la mer, afin de se donner ensuite à la tribune l'organe libre et la voix pure ; on raconte quelque chose d'analogue sur M. Jules Ferry. Un de ses biographes, qui est en même temps un de ses amis, nous a appris que, se promenant quelques jours après les élections de 1869 dans la partie la plus sauvage de la forêt de Fontainebleau, il entendit à travers les fourrés comme une espèce de mélodie qui ressemblait terriblement à un discours. Il s'approcha à pas de loup et vit un homme grimé sur une roche, qui lui servait de tribune, gesticulant et prenant à témoin les arbres, les oiseaux et les écureuils qu'il saurait, s'il le fallait, mourir en soldat de la liberté. — C'était M. Jules Ferry qui haranguait la forêt, comme autrefois Démosthènes haranguait les vagues de la mer.

M. le ministre de l'Instruction publique ne connaît plus aujourd'hui ces timidités ; il nous l'a fait bien voir, en occupant, tout récemment encore, la tribune pendant près de deux séances. »

Onna fenna qu'âmè rudo se n'hom.

Lo dzo que l'a fé clia grant'ouira, ao mâi dè Févrâ, dâi Birolans étiont z'u fêrè dâi moulo et dâi dzévallès dein lè bous dè St-Livro. Tandî que lâi étiont adè, lo poue teimps a coumeinci à veni. L'ont coudi s'achottâ on momenet dézo 'na grossa sapalla, mâ l'a binstout faillu déménadzi dè perquie

po ne pas être écliaffâ et l'ont du modâ via, dépourents et mou coumeint dâi renailless. Ein saillesseint dâo bou sè sont sauvâ dein 'na maison foranna et coumeint la né étâi quie, qu'on ne vayâi pas on istiére et que lo teimps ne botsivè pas, l'ont demandâ à s'étâidrè su la patoura à la grandze, iò sè sont couvâi avoué lo cliorâi et cauquiès linsus. Yon dè cliâo gaillâ qu'étâi pe friolet què lè z'autro sè va fourrâ sein derè on mot à l'étrablio iò sè trovâ tant bin que lo matin, quand lè z'autro s'ein alliront, li resta tot solet.

Quand furont à mi-tsemin, sè desiront : mâ iò est B... (que l'est don cé qu'étâi restâ), est-te ein dévânt âo bin ein derrâi? Aofin sè vâo práo retrovâ, allein adé! Arrevâ à Bîre l'étiéont portant on pou ein couson et l'alliront demandâ à sa fenna se l'étâi revegnâi. N'avâi pas onco rabordâ. Ma fâi l'avâi nu tot lo matin; névessâi adé et faillâi portant savâi cein que B... étâi dévenu. Firont lo tor dâi cabarets, vu que B... amâvè gaillâ quartetta; mâ diabe lo pas que lo troviront. Returniront vairè onco on iadzo tsi li et desiront à la fenna : N'est pas question! ne veint reparti contrè St-Livro po lo vouâiti!

— Eh! mè pourrès dzeins, se repond la fenna, que volliâi vo lâi allâ pè cé teimps; l'est binsu catsi dézo la nâi que vo lo volliâi pas vairè; faut mi atteindrè que le sâi fondiâ.

La mort du Beau Richard.

IV

Le Beau Richard touchait à la minute suprême. Il allait enfin connaître son sort. Aussi tremblait-il comme une feuille d'automne. Ah! ce n'était plus le « Léotard de province, » le gymnaste vainqueur, si hardi et si beau dans son celeton de velours noir! L'apparition de la jeune fille le jeta dans un trouble inexprimable. Il la trouva plus belle sous la douce gravité qui inondait son délicieux visage.

— Mademoiselle, lui dit-il en s'inclinant respectueusement, votre père vous a sans doute instruite du motif qui m'a amené pour la deuxième fois près de lui.

— Mon père vient, en effet, monsieur, de me faire part de vos intentions, et bien que je trouve un peu étrange la nature de cet entretien, je suis prête à vous écouter.

La restriction contenue dans ces quelques paroles faillit faire perdre l'équilibre à l'écuyer amoureux, déjà peu d'aplomb en selle. Un voile passa devant ses yeux. Il crut entrevoir comme sa destinée dans l'abord digne, mais froid, de Mlle Poirier. Il eut cependant la force de murmurer :

— J'ai la hardiesse, mademoiselle, de vous aimer, et celle plus grande encore de vous demander si vous ne me repousserez pas, comme indigne de vous, à cause de...

Il eut une sorte d'étranglement qui lui coupa la parole : La jeune fille lui dit vivement, remarquant son extrême pâleur :

— A cause de quoi, monsieur ?

La voix était douce cette fois et comme suppliante. Il put enfin achever d'une voix basse et triste :

A cause de l'étrange profession que j'exerce.

L'« étrange profession que j'exerce ! » Ces mots furent malheureux. Ils éveillèrent dans l'esprit d'Emmeline les souvenirs du cirque, des clowns, du boniment débité, sur l'estrade, par un jocrisse à queue rouge ; elle revit le papillon tremblant sur le chapeau de ce pitre enfariné ; elle songea aux paillettes, au maillot, aux voitures bizarres, de meures nomades des saltimbanques. Et bien qu'elle voulût

répondre à une demande qui, dans le fond, ne la blessait pas, elle éclata d'un rire fou, soutenu, fulgurant, qui foudroya le malheureux jeune homme.

Il n'est pas de femme qui, dans une circonstance grave de sa vie, n'ait ri ainsi tout en pleurant de rage de ne pouvoir arrêter cette convulsion nerveuse. Le malaise du Beau Richard ne peut être exprimé. La cruelle enfant le comprit, et, les larmes du rire se mêlant dans ses yeux aux larmes du regret, elle prononça quelques mots d'excuse.

Mais il était trop tard, le saltimbanque n'espérait plus rien, rien qu'une dernière grâce, qu'il demanda avec un sang-froid qui rendit Mlle Poirier sérieuse, attentive :

— Mademoiselle, dit-il, nous partirons après demain, bien que la foire ne soit pas terminée. Je vous prie de faire trêve à votre deuil et de venir une fois encore voir les exercices de ma troupe, les exercices du Beau Richard, ajouta-t-il avec un sourire amer. Je venais demander beaucoup, je venais demander trop. Je n'espère plus qu'une faveur bien légère. Me la refuserez-vous ?

— Oh! non, monsieur, dit Emmeline, j'irai, j'irai demain.

Le saltimbanque allait se retirer, quand, se ravisant tout à coup, il revint à elle, leva les mains, les rejoignit en faisant le mouvement d'applaudir, et dit d'une voix suppliante :

— Rapportez-moi, mademoiselle, le souvenir du premier jour, et si vous retrouvez l'impression de cette belle soirée, redites encore : « Oh! bravo! bravo! le Beau Richard! »

Cet élan emporta la jeune fille dans un mouvement généreux :

— Oui, oui, cria-t-elle, je le promets !

Et, inconsciente du fait, elle tendit ses deux mains, sur lesquelles le Beau Richard s'inclina, sans oser les toucher ni des doigts, ni des lèvres.

(La fin au prochain numéro.)

Jeux d'esprit. Le mot du logogriphe publié dans notre précédent numéro est *zéro*. — La prime est échue à M. G. Pernet, à Winterthur.

Même prime pour l'énigme suivante :

C'est sur la vanité que mon pouvoir se fonde ;
La beauté me chérit et me cherche en tous lieux.
Si je n'existait pas, il n'est personne au monde
Qui pût voir à son gré ce qu'il aime le mieux.

Un étudiant rentrant chez lui à une heure du matin, est arrêté par un homme de mauvaise mine qui lui demande l'heure.

Voyant à qui il a affaire, l'étudiant applique un immense coup de canne sur la tête du voleur en disant :

— Il a sonné une !

L'autre s'enfuit en hurlant, puis brusquement s'arrête et s'écrie :

— Quelle veine que je ne l'aie pas rencontré une heure plus tôt!

Un dentiste avait débuté dans la photographie, d'où certaines réminiscences de son ancien métier.

L'autre jour, au moment d'arracher à une pauvre dame une dent fortement plantée, il s'écrie :

— Maintenant, madame, prenez, je vous prie, un visage souriant!

Nous rappelons que les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'un timbre-poste de 20 centimes.